



Communiqué de presse

Bourges, le 10 mars 2009

### **MISE A DISPOSITION DES DOCUMENTS PREPARATOIRES A L'ASSEMBLEE GENERALE**

L'assemblée générale mixte de la Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel de Centre Loire se tiendra le mardi 31 mars 2009 à 16h30 au Palais d'Auron, Boulevard Lamarck, 18000 Bourges.

Un avis de convocation, annexé du projet de résolutions, a été adressé aux sociétaires dans les délais légaux et est mis en ligne sur le site des Bulletins des Annonces Légales Obligatoires <http://www.journal-officiel.gouv.fr/balo>

Tout sociétaire peut demander l'envoi des documents relatifs à l'assemblée précitée (informations mentionnées à l'article 135 du décret n°67-236 du 23 mars 1967) ou venir les consulter, dans les délais légaux, au site de la société au 26, rue de la Godde – 45 800 Saint Jean de Braye.

Les informations relatives aux exercices précédents sont disponibles sur le site de la société : [www.ca-centreloire.fr](http://www.ca-centreloire.fr), rubrique « Votre Caisse Régionale – Information réglementée ».